

Fiche outil

IIEB



L'IIEB a été développé en 2006 par l'association Orée, et les participants au groupe de travail « biodiversité et économie » de l'association, conjointement avec le master Sciences et Génie de l'Environnement de l'Université Paris Diderot.

Il permet une auto-évaluation de l'activité globale d'une entreprise des interdépendances à la biodiversité, mais est également utilisable spécifiquement pour un produit ou un service. Se présentant sous la forme finale d'un pentagramme, l'IIEB comprend une grille d'analyse de 23 critères répartis en 5 catégories :

- Critères en lien direct avec le monde vivant
- Critères liés aux marchés actuels
- Critères liés aux impacts sur la biodiversité
- Critères liés à la compensation des impacts
- Critères liés aux stratégies de l'organisation

Cet outil vise avant tout à la concertation en interne, à la sensibilisation et l'aide à la prise de décision. Il peut néanmoins permettre de mesurer l'impact d'un plan d'action ou d'une stratégie par rapport à une situation initiale.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Sensibilisation, formation, aide à la décision et évaluation de projets.

INTÉRÊT POUR L'UTILISATEUR

Optimisation des coûts, création d'opportunités, prévention/gestion des risques.

UTILISATION PRATIQUE DE L'OUTIL

Ne nécessite qu'un temps très limité pour les collaborateurs. Peu de données internes à fournir.

PUBLICS CIBLES

Entreprises de tous secteurs.

COÛT

Disponible gratuitement et utilisable sans l'aide de ressources externes à la structure.

RÉFÉRENCES PRINCIPALES ET CONTACTS

oree@oree.org

EN RÉSUMÉ

L'IIEB est un outil simple à mettre en place pour prendre conscience des interrelations avec le vivant et est un point de départ possible pour une entreprise dans l'élaboration d'une démarche plus globale en faveur de la biodiversité. Il nécessite peu de connaissances sur le sujet. Néanmoins, l'IIEB n'est pas pertinent pour tout type de secteurs et de périmètres d'études. Il est nécessaire pour aller plus loin d'utiliser d'autres outils comme l'ESR (p.24) (spécifique à l'utilisation de services écosystémiques) ou des outils cartographiques (en particulier pour l'étude d'un site spécifique), comme Co\$ting Nature (p.50) ou InVEST (p.46).

REX

RETOURS D'EXPERIENCE

L'utilisation de l'IIEB par Yves Rocher

En 2008, le groupe de travail Economie et Biodiversité d'Orée a abouti à l'élaboration de l'Indicateur d'Interdépendance de l'Entreprise à la Biodiversité (IIEB) permettant de mettre en évidence les interactions directes et indirectes entre l'entreprise et le monde du vivant. Yves Rocher a ainsi pu montrer avec cet indicateur composite que son activité avait une forte interdépendance au végétal et, de ce fait, un enjeu vis-à-vis de la biodiversité. A partir de ce constat, une seconde étude a eu pour objectif de piloter cette interdépendance de manière responsable en s'appuyant sur l'étude d'un produit, un shampoing.

L'IIEB appliqué à l'ensemble de l'entreprise est apparu comme un outil pédagogique et utile, dans la mesure où il montre clairement l'interdépendance de l'entreprise à la biodiversité. Sur un plus petit périmètre en revanche (ici celui d'un produit), l'IIEB devrait intégrer quelques ajustements :

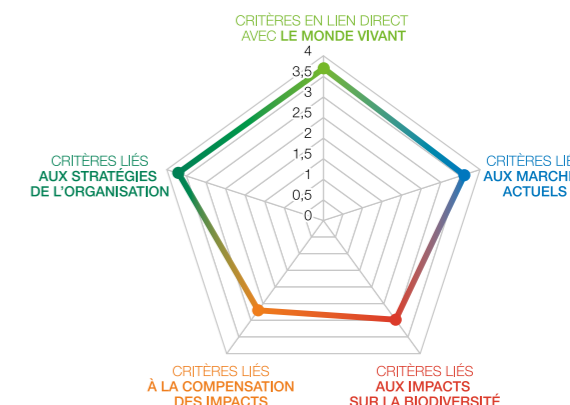
- Sur les critères liés à la compensation des impacts, nous nous sommes interrogés sur la pertinence du critère « compensation monétaire non liée directement aux impacts de l'activité ». Ce critère est apparu non applicable au périmètre du shampoing, les compensations monétaires existantes chez Yves Rocher via la Fondation d'entreprise n'étant pas directement liées à ce produit. Dès lors, cette réponse est identifiée comme un manque par la grille d'évaluation et reste comptabilisée dans les calculs de l'IIEB, modifiant à la baisse le résultat final.



YVES ROCHER
FRANCE

- Le terme de « compensation des impacts » nous paraissant trop restrictif, nous l'avons élargi à « limitation des impacts » afin de l'adapter à notre périmètre.

De plus, l'IIEB est basé sur des appréciations subjectives (de par son système d'auto-évaluation) et non sur un référentiel de critères quantifiables. Ainsi, selon la sensibilité de la personne réalisant l'exercice, la perception de l'interdépendance de l'entreprise à la biodiversité peut varier. Il ne s'agit pas d'un indicateur tel qu'utilisé en général au sein d'une entreprise. Néanmoins, c'est un outil de sensibilisation pertinent auprès des collaborateurs mais également des responsables à tous niveaux décisionnels. ■



AVANTAGES ET OPPORTUNITÉS

- ➔ Simplicité de mise en place par l'entreprise.
- ➔ Possibilités d'utilisations multiples : comparaison entre plusieurs entreprises, entre plusieurs secteurs d'activité ou bien dans le temps au sein d'une même entreprise pour mesurer les progrès réalisés.
- ➔ Outil pédagogique permettant d'identifier clairement les interdépendances de l'entreprise à la biodiversité, en particulier avec des domaines plus éloignés de ces enjeux comme les interdépendances entre biodiversité et marchés, ou biodiversité et stratégies de l'organisation.
- ➔ Applicable à tous types de secteurs d'activité
- ➔ Résultat présenté sous la forme d'un pentagramme permettant une visualisation claire des enjeux par catégorie pour l'utilisateur.

LIMITES

- ➔ En fonction des secteurs, critères pas toujours en adéquation avec l'activité de l'entreprise (certains secteurs ne sont pas soumis à une obligation de compensation de leurs impacts sur la biodiversité, par exemple).
- ➔ Difficilement adaptable à différents périmètres d'étude (utilisation plus pertinente pour une entreprise que pour un produit ou un service par exemple).
- ➔ Absence de pondération des critères et sous-critères en fonction des secteurs d'activité : des critères peuvent être surévalués ou sous-évalués selon le secteur (par exemple, l'importance de la compensation écologique réglementaire peut être surévaluée pour le secteur du bâtiment, et sous-évaluée pour les secteurs agricoles ou cosmétiques qui ne sont pas forcément soumis à la réglementation sur la compensation des impacts résiduels d'un projet).
- ➔ Outil basé sur des appréciations subjectives, ce qui introduit un biais selon la sensibilité du collaborateur qui l'utilise.